

## A Lagny (77) la traque aux décibels est déclarée !

Dans la droite ligne des préoccupations environnementales de la municipalité, la lutte contre les nuisances sonores vient de prendre un virage décisif, à Lagny-sur-Marne qui se dote d'un comité municipal de lutte contre le bruit.



**D**evant l'accroissement des nuisances sonores, Lagny-sur-marne a, en effet, décidé de créer un comité municipal de lutte contre le bruit. La décision a été entérinée lors du conseil municipal du 29 janvier 2002. Cette nouvelle structure mènera des actions de prévention, d'information et de répression, dans le cadre d'un contrat régional à l'exemple des programmes «réseaux verts», «rivières propres». Le comité municipal est constitué d'élus, ainsi que des représentants des corps d'Etat (DDE, police) ou de transporteurs...

### Objectifs : maîtriser les bruits dans la commune

Le domaine d'intervention du comité anti bruit s'étendra principalement aux bruits locaux ou de voisinage.

Les 2 roues, un chenil à proximité d'habitation, les usines, le ramassage des poubelles sont autant d'occasions d'éprouver la tranquillité ! Sur toutes ces questions, le nouveau dispositif va travailler en deux phases, le diagnostic puis un plan d'actions.

D'abord, il devra recenser et classer les bruits dans la commune. Entre les rumeurs de la rue ou le fracas des équipements industriels, il existe toute une palette de bruits qu'il faudra hiérarchiser selon leur qualité et leur puissance. Les subventions régionales financeront une partie des études acoustiques réalisées par le comité municipal, notamment l'achat de matériels de mesure.

Une fois les constats opérés, un programme d'actions pluriannuel sera lancé. L'expérimentation, menée de 1997 à 1999 sur 11 communes pilotes, indique que ces programmes comprennent en moyenne de 20 à 30 actions. Dans le détail, la sensibilisation et l'information des habitants, les actions techniques sur le patrimoine, l'inscription du thème dans les projets d'urbanisme relèveront de la prévention. Pour que la lutte contre le bruit devienne véritablement un enjeu collectif, l'organisation de la vie municipale sera également aménagée. Le personnel communal sera formé, la réglementation locale sera adaptée et la municipalité traitera les doléances des habitants de Lagny.

